

1^{er} producteur européen de pois et de féveroles
3^e producteur européen de lupins
1^{er} exportateur européen de pois et de féveroles

NB : bien que le soja soit une légumineuse particulièrement riche en protéines (40 %), son utilisation (trituration ; coproduits en résultant : huile et tourteaux) conduit à la classer avec les graines oléagineuses.

ORGANISATION

- La France produit principalement trois graines protéagineuses : le pois, la féverole et le lupin.
- La filière se structure autour de trois organisations couvrant les secteurs de la production (FOP : Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux), de la promotion et du développement de la filière (l'interprofession Terres Univia, fusion de l'ONIDOL et de l'UNIP) et de l'innovation et de la recherche (l'institut technique Terres Inovia).
- Elle fait intervenir deux grands types d'acteurs : les producteurs (environ 21 500 livreurs en 2017/18) et les collecteurs (456 dont 129 coopératives et 327 négociants).

PRODUCTION

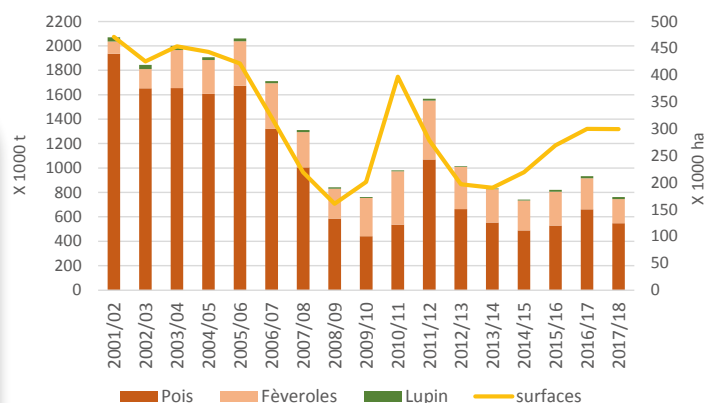
En moyenne, sur les cinq dernières campagnes (2013/14 à 2017/18) :

- 256 000 ha cultivés
- 848 kt produites
- Production protéagineuse dominée par le pois (71% de la production totale de graines, soit 600 kt), suivie de la féverole (28 %, soit 235 kt) et du lupin (14 kt).
- 76 % de la récolte ont été collectés (mis en marché), soit 646 kt, le reste a été consommé ou stocké à la ferme.

COMMERCIALISATION

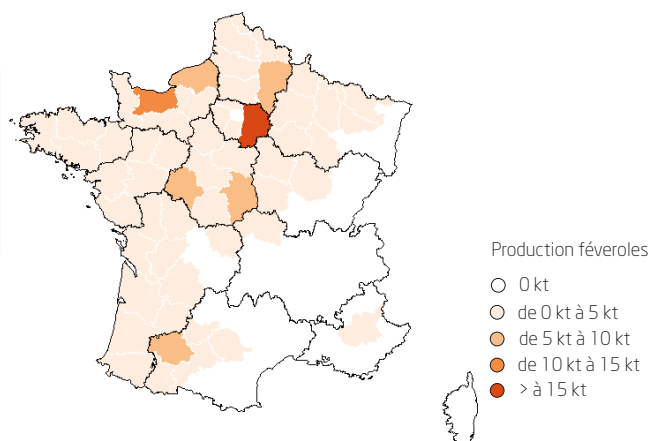
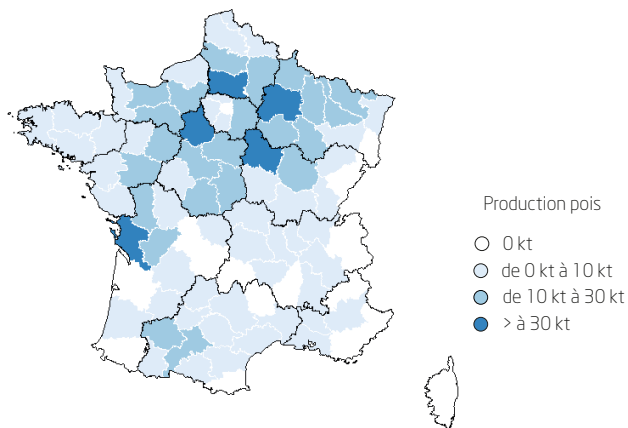
La commercialisation des graines protéagineuses passe principalement par des organismes collecteurs déclarés auprès de FranceAgriMer. Ces derniers procèdent aux achats de graines auprès des producteurs, assurent le stockage et la vente.

Évolution des surfaces et de la production des principales cultures de graines protéagineuses



Source : SSP

BASSINS DE PRODUCTION EN FRANCE



Source : SSP

CONSOMMATION

La graine protéagineuse française est surtout destinée à l'exportation (cf. échanges).

En moyenne sur les cinq dernières campagnes (2013/14 à 2017/18) sur le marché intérieur, on distingue deux principaux usages :

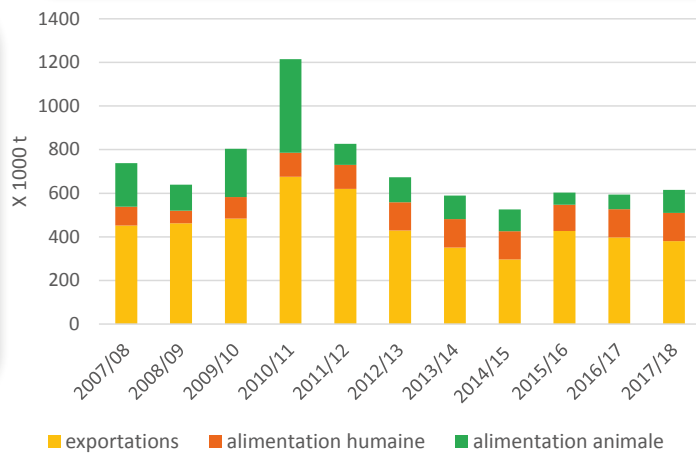
- les utilisations à destination de l'alimentation animale : 87,2 kt de pois et de fèvesoles par campagne ;
- les utilisations à destination de la consommation humaine : 128 kt de pois par campagne.

ÉCHANGES

En moyenne sur les cinq dernières campagnes (2013/14 à 2017/18) :

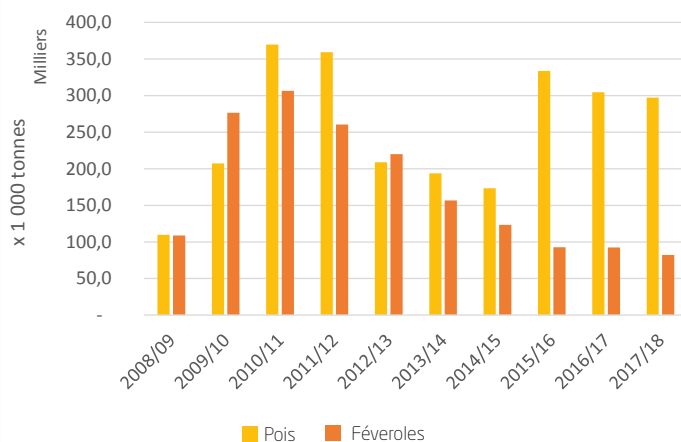
- les exportations de pois et de fèvesoles réunies représentent 46 % de la production, soit un volume de 370 kt (110 kt de fèvesoles et 261 kt de pois) ;
- les volumes de fèvesoles exportés sont principalement à destination des pays tiers (71 % en 2017/18) et principalement de la Norvège pour le débouché animal (48 kt, pisciculture). Les principaux destinataires communautaires sont l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne ;
- les exportations de pois sont principalement à destination des États membres de l'Union européenne. Depuis 2012/13, la Belgique est le principal client de la France pour 102 kt (soit 34 % des exports) en 2017/18. Le premier débouché extra communautaire reste l'Inde avec 79 kt en 2017/18.

Utilisations de graines protéagineuses (pois, fèvesoles)



Source : FranceAgriMer

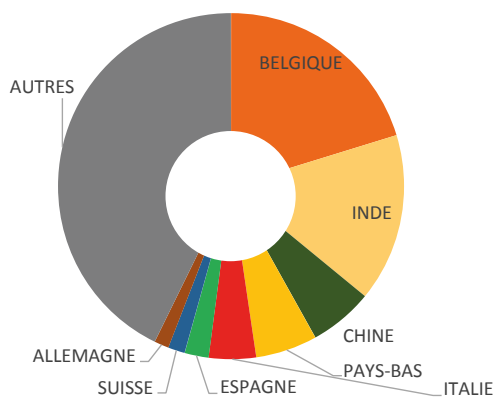
Évolution des exportations françaises de pois et de fèvesoles



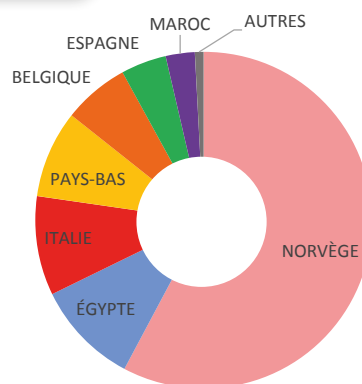
Source : Douane française

PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT

Pois



Fèvesoles



Source : Douane française



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr



visionet.franceagrimer.fr

Édition janvier 2019